

Côte Saint-Luc AU COURANT

Printemps – Été 2018



Hôtel de ville
Côte Saint-Luc
City Hall

CENTRE CIVIQUE
BERNARD LANG
CIVIC CENTRE

5851 • 5801

- ❶ Nouvelles de la Ville
- ❷ Santé et sécurité
- ❸ Nouveaux projets et projets en cours
- ❹ Environnement
- ❺ Améliorations à notre ville

Votre conseil municipal



Oren Sebag

Conseiller—District 1

☎ 514-485-6945

✉ osebag@cotesaintluc.org

Portefeuille : Sécurité civile, Citoyens en patrouille (vCOP)



Mike Cohen

Conseiller—District 2

☎ 514-485-6945

✉ mcohen@cotesaintluc.org

Portefeuille : Communications et TI, parrainage, protection des animaux



Dida Berku

Conseillère—District 3

☎ 514-485-6945

✉ dberku@cotesaintluc.org

🐦 @DBerku

🌐 didaberku.blogspot.ca

Portefeuille : Aménagement urbain, engagement des citoyens, la ville centrale, le transport, présidente du comité consultatif d'urbanisme



Steven Erdelyi

Conseiller—District 4

☎ 514-485-6945

✉ serdelyi@cotesaintluc.org

🐦 @StevenErdelyi

🌐 StevenErdelyi.com

Portefeuille : Finances, questions environnementales, président du comité de vérification



Mitch Kujavsky

Conseiller—District 5

☎ 514-485-6945

✉ mkujavsky@cotesaintluc.org

Portefeuille : Ingénierie, Troupe de théâtre de Côte Saint-Luc



David Tordjman

Conseiller—District 6

☎ 514-485-6945

✉ dtordjman@cotesaintluc.org

Portefeuille : Bibliothèque et culture, circulation



Sidney Benizri

Conseiller—District 7

☎ 514-485-6945

✉ sbenizri@cotesaintluc.org

Portefeuille : Travaux publics, relations intercommunautaires



Ruth Kovac

Conseillère—District 8

☎ 514-485-6945

✉ rkovac@cotesaintluc.org

🐦 @RuthKovac1

Portefeuille : Service des loisirs et des parcs, aînés



À l'heure du renouveau

Les électeurs de Côte Saint-Luc sont allés voter le 5 novembre dernier et ils ont élu votre nouveau conseil municipal. Je dis nouveau puisqu'après chaque élection, le conseil municipal se renouvelle, et ce, peu importe si les élus ont déjà été membre du conseil ou s'ils le sont pour la première fois. Le rôle principal du maire et des conseillers est d'être les leaders de la communauté—donner le ton, élaborer les politiques et charger le personnel, sous la direction de la directrice générale Tanya Abramovitch, de la mise en œuvre des décisions.

Nous sommes là aussi pour écouter notre communauté et pour répondre à ses préoccupations. À Côte Saint-Luc, je crois que nous le faisons bien. En général, les membres du conseil répondent aux courriels en une journée et souvent en quelques heures, à moins que nous soyons en réunion ou au travail pendant la journée. Écouter est pour nous une priorité. C'est pourquoi l'automne dernier nous avons créé le groupe Facebook Idées CSL, en plus d'ajouter des formulaires de rétroaction à tous les comptoirs de service et d'organiser des consultations publiques et des séances d'information sur les enjeux importants.

Outre l'élaboration des politiques et l'écoute des résidents, le conseil municipal s'emploie à faciliter pour tous la compréhension du gouvernement local et de l'administration municipale. Par exemple, nous enregistrons maintenant les séances du conseil pour que la population puisse voir et entendre ce qui se passe sans assister aux réunions. Nous avons lancé une série de vidéos pour expliquer comment les choses fonctionnent, comme le déneigement en hiver.

Au nom des conseillers municipaux dont le nom et les coordonnées figurent à la page précédente, je vous remercie de nous donner l'occasion d'administrer la Ville de Côte Saint-Luc pendant quatre ans. Je vous invite à prendre quelques minutes pour jeter un coup d'œil à notre nouveau bulletin d'information municipale. Avec une image renouvelée et un nouveau nom, ce bulletin devient en quelque sorte un guide des résidents. Nous espérons que vous trouverez l'information utile et pertinente.

Je vous souhaite à tous un été heureux et sain. Au plaisir !

Mitchell Brownstein

Maire



Mitchell Brownstein

☎ 514-485-6945

✉ mbrownstein@cotesaintluc.org

🐦 [@mbrownsteincsl](https://twitter.com/mbrownsteincsl)

🌐 www.mitchellbrownstein.ca



Avec Issie Karpman et Allan Bramson, membres de vCOP



Événement communautaire lors du dévoilement de la plaque au parc Élie Wiesel



Séances du conseil

Prochaines séances :

11 juin
9 juillet
13 août
4 septembre
15 octobre
12 novembre
10 décembre

Le conseil municipal se réunit à 20 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, 5801 boul. Cavendish.

Visitez

★ CoteSaintLuc.org/fr/SeancesDuConseil

pour trouver les dates des séances spéciales, pour télécharger l'ordre du jour et le procès-verbal, et pour voir et entendre les enregistrements des séances antérieures.



Païement des taxes municipales

Le deuxième versement est dû le **21 juin 2018**. Veuillez payer votre compte de taxes municipales locales par l'une ou l'autre des méthodes suivantes :

- ▶ Services bancaires en ligne : une fois que vous avez ajouté VILLE DE CÔTE SAINT-LUC – TAXES à votre liste des bénéficiaires, entrez les 18 caractères numériques du numéro « matricule » pour identifier votre compte municipal. *Méthode préférée*
- ▶ À votre institution financière : au comptoir, au guichet automatique, ou par téléphone
- ▶ Par votre créancier hypothécaire
- ▶ En personne (comptant, par chèque, Interac) à l'hôtel de ville de Côte Saint-Luc en semaine, entre 8 h 30 et 16 h 30.
- ▶ Par la poste : déposez votre chèque (ou vos chèques) et le talon (ou les talons) de paiement que vous avez reçu(s) avec votre compte de taxes et postez à l'adresse suivante :

Ville de Côte Saint-Luc
Centre de perception
C.P. 11639, Succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 5Z5

Jours fériés

L'hôtel de ville et les bureaux de l'administration seront fermés les 25 juin et 2 juillet 2018 pour la fête nationale du Québec et la fête du Canada.

Comment déposer une plainte à la ville

Le greffier de la Ville traite toutes les plaintes pour blessures corporelles et dommages matériels adressées à la ville. Vous pouvez déposer votre plainte en personne ou l'envoyer par la poste. La plainte, accompagnée d'une lettre détaillée expliquant les circonstances entourant l'incident, la date, l'heure, et une description des dommages, doit être envoyée à l'hôtel de ville dans les 15 jours suivant l'événement. N'oubliez pas d'inclure votre nom, adresse et numéros de téléphone.

Toutes les plaintes doivent être envoyées à :

Bureau du greffier de la Ville
Ville de Côte Saint-Luc
5801 boulevard Cavendish
Côte Saint-Luc, QC H4W 3C3

Bulletin

Inscrivez-vous au bulletin de la ville au

CoteSaintLuc.org/fr/bulletin

Vous recevrez un ou deux courriels par mois avec des renseignements utiles sur la ville.



Hôtel de ville

☎ 514-485-6800
✉ info@cotesaintluc.org

Sécurité publique

☎ 514-485-6960
✉ securitepublique@cotesaintluc.org

Travaux publics

☎ 514-485-6868
✉ travauxpublic@cotesaintluc.org

Loisirs •

Centre communautaire et aquatique

☎ 514-485-6806
✉ loisirs@cotesaintluc.org

Aréna

☎ 514-485-6806, poste 2101
✉ arena@cotesaintluc.org

Bibliothèque

☎ 514-485-6900
✉ bibliotheque@cotesaintluc.org

Services de l'Agglomération

Police

PDQ 9
5501 Westminster
☎ 514-280-0109

Incendie

Service des sécurité
Incendie de Montréal
☎ 514-280-0874

Urgences
9-1-1

Direction générale

☎ 514-485-6800, poste 1902
✉ dg@cotesaintluc.org

Affaires publiques et communications

☎ 514-485-6800, poste 1802
✉ communications@cotesaintluc.org

Taxes

☎ 514-485-6800
✉ taxes@cotesaintluc.org

Aménagement urbain et permis

☎ 514-485-6800, poste 1607
✉ aménagementurbain@cotesaintluc.org

Ingénierie

☎ 514-485-6800, poste 1501
✉ ingenierie@cotesaintluc.org

Services juridiques et greffier

☎ 514-485-6800, poste 1701
✉ greffier@cotesaintluc.org

Édifices municipaux heures d'ouverture



Hôtel de ville

5801 boul. Cavendish
Côte Saint-Luc, QC, H4W 3C3
☉ Lun au ven :
8 h 30 à 16 h 30

Bibliothèque

5851 boul. Cavendish
Côte Saint-Luc, QC, H4W 2X8
☉ Sam au jeu : 10 h à 22 h
Ven : 10 h à 18 h
Congés fériés : 12 h à 17 h

Travaux publics

7001 ch. Mackle
Côte Saint-Luc, QC, H4W 1A5
Bureau
☉ Lun au jeu : 7 h 30 à 16 h
Ven : 7 h 30 à 15 h
Cour
☉ Lun au jeu : 7 h 30 à 9 h,
9 h 15 à 11 h 30,
et 12 h à 14 h 30
Ven : 7 h 30 à 9 h,
9 h 15 à 11 h 30

Centre communautaire et aquatique

5794 av. Parkhaven
Côte Saint-Luc, QC, H4W 0A4
☉ Lun au ven : 6 h à 23 h
Sam : 8 h à 21 h
Dim : 8 h à 22 h
*Fermeture annuelle pour
entretien :*
17 août au 9 septembre 2018

Aréna

6985 ch. Mackle
Côte Saint-Luc, QC, H4W 1A5
*Du premier samedi après la Fête
du travail jusqu'à la mi-mai*
☉ Lun au ven : 9 h à minuit
Sam au dim : 8 h à 23 h

18 mai au 24 juin 2018
☉ Fermeture annuelle
pour entretien

*De la dernière semaine de juin
jusqu'à la fête du Travail*
☉ Lun au jeu : 9 h à minuit
Ven : 9 h à 21 h
Sam au dim : fermé



Pour quels types de travaux faut-il un permis ?

Un permis est requis pour la plupart des projets de construction ou de rénovation, incluant sans s'y limiter : clôtures, cabanons, balcons/terrasses, piscines, modifications d'une entrée, modifications extérieures et rénovations intérieures modifiant le plan de votre résidence (par ex., retrait ou ajout d'un mur). Si vous n'êtes pas certain d'avoir besoin d'un permis, ou pour toute question sur les demandes de permis, contactez le Service d'aménagement urbain à amenagementurbain@cotesaintluc.org ou **514-485-6800, poste 1607**.

Pour toute information sur les règlements en vigueur, consultez

★ CoteSaintLuc.org/fr/GuideReglements



Stationnement

Les règles sur le stationnement sont établies par les règlements de Côte Saint-Luc et le Code de la sécurité routière du Québec. Pour ne pas encourir d'amende, lisez bien les directives sur les panneaux avant de stationner votre véhicule. Voici quelques exemples où il est interdit de stationner :

- ▶ Sur toutes les rues, entre 3 h et 6 h
- ▶ Là où il y a une enseigne d'interdiction de stationner en tout temps
- ▶ Dans une voie réservée aux véhicules d'urgence
- ▶ Là où une enseigne temporaire interdit le stationnement, en raison du nettoyage des rues ou d'une opération de déneigement
- ▶ Dans une zone pour handicapés lorsque le stationnement n'est pas autorisé

Pour un permis de stationnement de nuit à court de terme, consultez parking.cotesaintluc.org ou communiquez 24/7 avec le centre de répartition de la Sécurité publique au **514-485-6960**.

Licence pour chat

Tous les propriétaires ou gardiens d'un chat d'extérieur doivent s'assurer d'obtenir une licence chaque année, payable le 1er juillet. Le tarif de la licence annuelle pour un chat stérilisé et portant une micro-puce ou un tatouage d'identification est de 10 \$; le tarif pour un chat d'extérieur stérilisé mais qui ne porte pas de micro-puce ou de tatouage est de 15 \$; et le tarif pour un chat d'extérieur qui n'est pas stérilisé en raison d'une exemption médicale (un chat de 10 ans ou plus ou un chat qui a une exemption du vétérinaire attestant le fait qu'il ne peut être stérilisé) est de 20 \$.

Licence pour chien

Tous les propriétaires de chien doivent s'assurer d'obtenir une licence de chien chaque année, payable le 1er mai. La licence de chien annuelle pour tous les chiens castrés est de 20 \$, et de 30 \$ pour les chiens qui ne sont pas castrés. Pour vous procurer un permis, présentez-vous à l'hôtel de ville. En savoir plus : CoteSaintLuc.org/fr/ProprietairesDesAnimaux ou **514-485-6800**.

Arroser votre pelouse

Vous pouvez arroser votre pelouse avec un arrosoir portable tous les jours en entre 18 h et 23 h. Si vous avez des arrosoirs souterrains, vous pouvez arroser votre pelouse entre 1 h et 7 h. Dans les deux cas, le temps d'arrosage ne peut excéder 45 minutes. Si vous utilisez un arrosoir à main, vous pouvez arroser votre pelouse à n'importe quel moment.



S'il y a divergence entre les explications de cette page et le règlement pertinent, la formulation du règlement prévaut.



Projet du parc Kirwan

La ville a entrepris les premières étapes de la cure de rajeunissement du parc Kirwan avec la tenue d'une séance de consultation publique le 3 décembre 2017. Environ 80 personnes y ont participé et ont exprimé leur vision pour l'aménagement de l'espace. La ville a compilé toutes les idées et les commentaires, ce qui influencera la conception du nouveau parc. La prochaine étape sera l'engagement par la ville de conseillers professionnels qui auront pour mandat de concevoir un parc en fonction de ces suggestions et d'autres observations. Une fois le concept du projet réalisé, la ville organisera une autre réunion publique, vers la fin de 2018, pour présenter ces concepts aux résidents.



Nouveau parc canin

Le sentier nature et parc canin Joe Raie, dans le secteur ouest du chemin de la Côte-Saint-Luc, est presque terminé. Ce sera un superbe endroit pour les propriétaires de chiens dans la partie sud-ouest de la ville, clôturé et éclairé, qui comprendra des sentiers, avec des bancs et une fontaine. Les travaux devraient être terminés au cours de l'été 2018.

Projets d'infrastructures 2018

Les projets suivants sont en cours ou prévus pour 2018 :

- ▶ Chemisage de 21 sections de conduites d'égout et d'eaux pluviales
- ▶ Chemisage de 13 sections de conduites d'aqueduc
- ▶ Reconstruction de certaines sections de trottoirs
- ▶ Projet d'anodes sacrificielles pour prolonger la durée des conduites d'aqueduc en réduisant la progression de la rouille
- ▶ Réhabilitation de la piscine extérieure Parkhaven
- ▶ Remplacement des panneaux de contrôle électriques pour l'éclairage des terrains de baseball du parc Trudeau et de l'annexe de la Confédération
- ▶ Installation de structures d'ombre au terrain de jeu du parc Trudeau
- ▶ Remplacement du tableau indicateur au terrain de baseball du parc Trudeau
- ▶ Installation d'une nouvelle signalisation au parc Trudeau
- ▶ Installation de clôtures additionnelles au terrain de jeu du parc Trudeau
- ▶ Nouvelles barrières pour l'entrée des véhicules au parc Trudeau
- ▶ Construction d'un terrain de balle wiffle
- ▶ Reconstruction des trottoirs en face du Centre civique Bernard Lang
- ▶ Réhabilitation du système CVAC au Centre civique Bernard Lang
- ▶ Amélioration de la communication et de la programmation des feux de circulation le long du boulevard Cavendish
- ▶ Plusieurs réparations et améliorations mineurs à divers parcs municipaux

150 arbres pour le 150^e du Canada

La première étape de la campagne de reboisement de 150 arbres au parc Pierre Elliott Trudeau est maintenant terminée. La ville a recueilli les fonds nécessaires pour planter 64 arbres. Chaque donateur aura une inscription sur une des feuilles de la plaque spécialement créée pour la campagne.

La ville continuera d'accepter les dons jusqu'à ce que les 150 arbres soient vendus. Nous invitons les personnes désireuses de faire un don à téléphoner au 514-485-6800, poste 1801.





Voici une liste des améliorations apportées à Côte Saint-Luc, ainsi que personnes, endroits et réalisations dont nous sommes fiers.

Culture

- ▶ Ouverture du jardin de sculptures Shalom Bloom au parc Pierre Elliott Trudeau
- ▶ Don d'une nouvelle sculpture par le Dr Harry Rosen pour l'entrée de l'hôtel de ville
- ▶ Installation d'une sculpture Arbours figurant un garçon et une fille au Centre communautaire et aquatique ¹
- ▶ Distribution de films numérisés de 1974, 1975 et 1979
- ▶ Quatre productions par la Troupe de théâtre de CSL en 2017, et lancement de *Joseph and the Amazing Technicolor Dreamcoat The Musical* en mai 2018
- ▶ Assistance record de 6 000 personnes aux célébrations du 150^e anniversaire du Canada au parc Pierre Elliott Trudeau
- ▶ Exposition artistique d'étudiants de Canada 150, au CCA
- ▶ Spectacle de Canada 150, *The Dream Catchers*
- ▶ Inauguration de la vitrine Souvenirs du baseball de John Elias au CCA. ²
- ▶ Vidéo documentaire sur l'histoire de Marcel Zielinski, survivant de l'Holocauste

Développement durable

- ▶ Ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les stationnements du Centre civique Bernard Lang, des Travaux publics, et du CCA ³
- ▶ Ajout de deux véhicules électriques à la flotte des Travaux publics
- ▶ Installation d'une ruche sur le toit du bâtiment des Travaux publics
- ▶ Visites à domicile des patrouilles verte et bleue
- ▶ Bacs de collecte des E-déchets aux Travaux publics, en tout temps
- ▶ Dépôt de matières résiduelles *Le grand Ménage* à la cour des Travaux publics
- ▶ Transplantation de 45 arbres matures

Engagement citoyen

- ▶ Lancement du groupe Facebook Idées CSL
- ▶ Lancement de la page Facebook des Loisirs de CSL
- ▶ Lancement du compte Instagram des SMU
- ▶ Lancement de la page Facebook et du site Web du camp de jour de CSL

- ▶ Résultats en ligne en temps réel de la soirée des élections municipales 2017
- ▶ Publication en ligne en format chiffré du budget de fonctionnement détaillé 2018
- ▶ Séance de consultation publique sur le parc Kirwan
- ▶ Séance d'information publique sur le secteur boisé derrière les jardins Ashkelon
- ▶ Séance publique et webdiffusion du Défi des villes intelligentes
- ▶ Journée éducative pour étudiants aux Travaux publics
- ▶ Enregistrements vidéo et audio des séances du conseil municipal
- ▶ Nouveau format pour le bulletin municipal

Services aux résidents

- ▶ Heures prolongées à la bibliothèque les samedis
- ▶ Plus d'options pour les fêtes d'anniversaire au CCA
- ▶ Programmation plus variée pour les 12 mois à 5 ans au CCA
- ▶ Plus de cours de natation de groupe avec l'introduction des cours de la Croix-Rouge
- ▶ Inscription en ligne sur place avec l'aide du personnel du Service des loisirs et des parcs
- ▶ Ouverture de deux patinoires extérieures
- ▶ Lancement du Fonds des loisirs Pierre Brunet pour aider les familles de résidents qui ont besoin d'aide financière pour inscrire leurs enfants aux programmes de loisirs, et soutenir les enfants ayant des besoins particuliers
- ▶ Temps de réponse plus court pour les demandes de documentation

Sécurité

- ▶ Afficheur de vitesse mobile
- ▶ La brigade municipale de détecteurs de fumée a remplacé 96 piles ou détecteurs de fumée et tapé sur 590 portes
- ▶ Programme Précaution Vacances pour les résidents qui sont à l'extérieur
- ▶ Rinçage de toutes les bornes-fontaines de la ville pour s'assurer de leur bon état



1



2



3



Infrastructures

- ▶ Le nouveau système de régulation de la pression d'eau a permis de réduire les bris d'aqueduc de 75 % annuellement.
- ▶ Réhabilitation du viaduc Cavendish
- ▶ Réhabilitation du viaduc Westminster
- ▶ Réhabilitation de la station de pompage du viaduc du chemin de la Côte-Saint-Luc
- ▶ Protection du réseau d'aqueduc de la rouille grâce au projet annuel d'anodes sacrificielles
- ▶ Rénovation du parc Pierre Elliott Trudeau 4
- ▶ Nouveau parc canin sur le chemin de la Côte Saint-Luc
- ▶ Nouvelles clôtures de protection au parc Edward J. Kirwan
- ▶ Réhabilitation du stationnement de l'hôtel de ville avec un aménagement plus sécuritaire pour les automobilistes et les piétons, et un meilleur éclairage 5
- ▶ Réhabilitation de la fontaine au parc Yitzhak Rabin
- ▶ Travaux d'amélioration et reconfiguration du CCA, incluant l'agrandissement de la salle de conditionnement physique et appareils additionnels, la transformation de la salle de jeu et l'ajout de nouveaux jeux, l'introduction du coin du livre, la nouvelle salle multifonctionnelle, et la section de l'atrium qui offre de multiples activités

Reconnaissance et vie communautaire

- ▶ Soirée annuelle de reconnaissance des bénévoles
- ▶ Les membres de l'équipe de natation jeunesse Vanessa Patrizi, Iris Pouliot, Olivia Lam et Amaya Sastron-Navarrete ont brisé le record québécois au relais 50 m 4 nages, le 2 mars 2018.
- ▶ Les membres de l'équipe de natation **Ainsley** et Caitlyn McMurray, Iris Pouliot et Sun Bin Kim sont devenues membres de l'équipe Québec pour leur excellence en natation de compétition. 6
- ▶ Earl Kimmel a été reconnu par le conseil municipal le 12 mars pour plus de 50 années de service en tant que notaire de la ville, greffier et membre du Comité consultatif d'urbanisme.
- ▶ Elie Wiesel a été honoré de façon posthume lors de l'inauguration du parc Elie Wiesel.
- ▶ Charlotte Dumaine et Adrian Marcellus de l'Association de patinage artistique de CSL sont devenus membres d'Équipe Québec pour leur excellence en patinage artistique.

- ▶ La Troupe de théâtre de CSL a été reconnue par BroadwayWorld.com : Meilleure troupe de théâtre de comédie musicale, Meilleure conception des costumes (Linda Babins pour *Little Shop of Horrors*); Meilleure conception des décors (Sabrina Miller pour *Little Shop of Horrors*); Meilleure performance masculine dans un rôle principal—*Fancy Nancy*, et Meilleure conception des costumes (Elyse Malo pour *Little Shop of Horrors*)
- ▶ Personnes célèbres qui ont participé aux programmes des Loisirs et des parcs : le premier ministre du Québec Philippe Couillard, le patineur artistique Elvis Stojko, le musicien Oliver Jones, l'ancien joueur des Canadiens Guy Carbonneau, et la journaliste Tara Schwartz.
- ▶ Mike Calcutt, entraîneur-chef de l'équipe de natation jeunesse de CSL, a reçu des prix et distinctions, entre autres du président d'Équipe Canada, pour son travail avec notre équipe et particulièrement avec les athlètes sélectionnés par l'Équipe du Québec.
- ▶ Près de 11 000 \$ ont été recueillis pour le Manoir Ronald McDonald lors du Carnaval d'hiver 2018, pour une contribution globale de la ville de 69 000 \$ au fil des ans.
- ▶ Emy Legault du nouveau programme de triathlon de CSL a été invitée au camp d'identification de talents de l'équipe mixte de triathlon du Canada et elle a été sélectionnée dans le groupe d'athlètes potentiels de relais pour la prochaine campagne olympique.
- ▶ Le fonds des Loisirs et des parcs Pierre Brunet vient en aide aux familles locales en fournissant une aide financière pour l'inscription des enfants aux programmes de loisirs. Les fonds serviront également à soutenir les enfants ayant des besoins particuliers.
- ▶ Les employés participent à la Journée annuelle du denim pour recueillir des fonds pour la Fondation CURE.
- ▶ En 2017, les employés ont donné plus de 500 \$ à la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour Enfants.

Administration

- ▶ 100 000 \$ perçus des compagnies d'assurance pour des dommages à la propriété de la Ville
- ▶ Préparation à la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion documentaire visant à améliorer l'efficacité.



4



5



6



Herbe à la puce

Côte Saint-Luc a installé des panneaux d'avertissement aux parcs Pierre Elliott Trudeau et Nathan Shuster, où la présence de l'herbe à la puce a été signalée. Nous vaporisons un produit naturel non chimique trois fois par année (en juin, juillet et août). La vaporisation a grandement réduit la prolifération de l'herbe à la puce dans ces parcs, mais les parents doivent aider à protéger les jeunes enfants en évitant qu'ils fréquentent ces endroits. Les enfants plus grands doivent aussi être avertis par les parents de surveiller les panneaux voyants installés par la Ville. Les feuilles de l'herbe à la puce sont regroupées en trois folioles, et de là vient le proverbe « **Leaves of three, let them be...** » [Trois feuilles, n'y touche pas].

Agrile du frêne

Si vous croyez que votre frêne est infesté par l'agrile du frêne, consultez un arboriste professionnel. Si un arboriste diagnostique que votre arbre est trop atteint pour qu'un traitement soit appliqué, vous devrez malheureusement le faire abattre. Veuillez noter que seul un professionnel certifié de la Société internationale d'arboriculture—Québec (SIAQ) sera autorisé à abattre votre arbre. La période pour l'abattage des arbres infestés par l'agrile du frêne s'étendra du 1er octobre au 31 mars, à moins que votre arbre soit jugé dangereux, en quel cas vous pouvez le faire abattre en tout temps. Si un arbre est abattu au printemps ou en été, le bois provenant de cet arbre doit être apporté à la cour des Travaux publics pour être entreposé. Pour abattre votre arbre, vous devrez remplir un formulaire de demande de permis, disponible au bureau de l'Aménagement urbain (5801 boul. Cavendish) ou à CoteSaintLuc.org/amenagementurbain. Pour l'abattage d'un frêne infesté, la ville annulera les frais de 75 \$ habituellement exigés pour le permis.

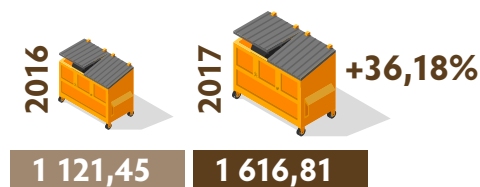
Taux de réacheminement des déchets

Grâce à vos efforts, Côte Saint-Luc a augmenté la quantité de déchets détournés des sites d'enfouissement vers les installations de recyclage ou de compostage. Vous pouvez nous aider à améliorer encore ces résultats en 2018 en déposant plus de restes de nourriture et de résidus de jardin dans votre bac brun chaque semaine.

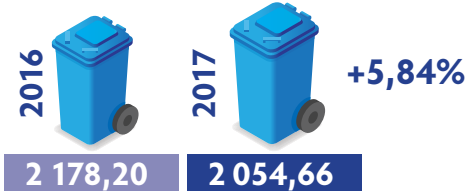
Déchets organiques ramassés en bordure de rue



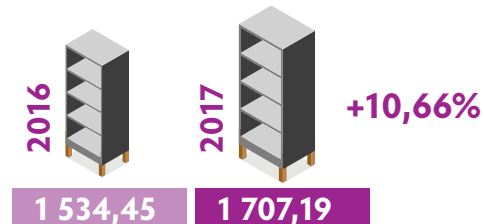
Déchets organiques apportés à la cour des Travaux publics



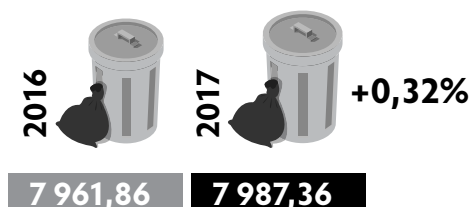
Matières recyclables ramassées en bordure de rue



Déchets encombrants



Ordures



Note : en tonnes métriques



Collecte des branches

La ville ramassera vos petites branches le lundi en même temps que la collecte des matières organiques. Toutefois, nous vous demandons de suivre les règles suivantes pour la préparation des branches à ramasser. Les branches ne doivent pas dépasser 30 centimètres (12 pouces) de long et 5 cm (2 pouces) de diamètre. Elles doivent être attachées en paquets n'excédant pas 45 centimètres (18 pouces) de diamètre.

Si les branches ont plus de 30 centimètres (12 pouces) de long, veuillez les attacher tel que décrit ci-dessus et les déposer en bordure de la rue pour la collecte des déchets encombrants du mercredi.

Collectes et dépôts spéciaux

Certains objets, tels que réfrigérateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau, déshumidificateurs, télévisions, aspirateurs, etc., n'ont pas leur place dans les bacs bleus, ni les bacs bruns, ni les déchets ordinaires, ni les déchets encombrants.

Si l'article en question peut être transporté dans le coffre de sa voiture, le résidant doit l'apporter à la cour des Travaux publics et le déposer dans le bac des déchets électroniques, ou encore à l'Écocentre Côte-des-Neiges (6928 ch. de la Côte-des-Neiges). Téléphoner au 514-872-0384 pour connaître les heures d'ouverture.

Si les articles sont trop gros à transporter, la ville les ramassera en bordure de la rue. Toutefois, le résidant doit d'abord téléphoner aux Travaux publics pour établir une date et une heure de ramassage.

Nouveaux bacs

Communiquer avec les Travaux publics pour obtenir un deuxième bac brun ou bleu, pour avoir un bac d'une taille différente, ou si votre bac est endommagé. Les bacs de remplacement sont gratuits. Les bacs bruns additionnels sont gratuits. Un bac bleu additionnel coûte 50 \$ (n'importe quelle taille).

Si vos déchets n'ont pas été ramassés

Des erreurs peuvent survenir, mais avant de téléphoner aux Travaux publics, veuillez vous assurer d'avoir suivi les instructions pour la collecte. Avez-vous placé le bac en bordure de la rue après le passage du camion ? Les autres bacs sur votre rue sont-ils encore pleins ? Le couvercle était-il ouvert (au lieu d'être fermé) ? Y avait-il dans votre bac quelque chose qui n'aurait pas dû y être ? Mais si toutes les instructions ont été suivies, signalez la situation aux Travaux publics.



Les articles rembourrés et les matelas sont ramassés **le jeudi**.

À placer en bordure de la rue le mercredi à midi.



Maisons en rangée, appartements, condos et institutions

Les maisons en rangée qui participent actuellement à la collecte de matières organiques suivent le même horaire que celui des résidences unifamiliales et des duplex. Pour ce qui est des autres complexes multifamiliaux et des institutions, la collecte des ordures se fait le lundi et le jeudi, la collecte des matières recyclables demeure le mardi, et la collecte des déchets encombrants est le mercredi.



Pour la liste détaillée des articles à mettre et à ne pas mettre dans les bacs, consultez

CoteSaintLuc.org/fr/DéchetsDomestiques

Collecte en bordure de rue

Nous faisons la collecte des déchets toutes les semaines selon l'horaire suivant :

LUNDI Bac brun

À mettre dedans :
résidus de jardinage,
restes de table



À placer en bordure de la rue
le dimanche à 22 h.
La collecte débute
à 8 h le lundi.

MARDI Bac bleu

À mettre dedans :
aluminium, bouteilles de
verre, papier, plastique (sauf )



À placer en bordure de la rue
le lundi à 22 h.
La collecte débute
à 7 h le mardi.

MERCREDI Déchets encombrants

Exemples d'articles
ramassés :

meubles non rembourrés,
baignoires, toilettes, lavabos,
tapis (roulés), réservoirs d'eau chaude
Max 3 items. Pas d'items électroniques.



À placer en bordure de la rue
le mardi à midi.
La collecte débute
à 8 h le mercredi.

JEUDI Déchets

À placer en bordure de la rue
les mercredis à 22 h
(bac fermé-240 litres)
les jeudis à 5 h (sacs, max. 3).
La collecte débute
à 8 h le jeudi.



Tenez-vous au courant en vous inscrivant à Alerte CSL

La ville utilise un service d'appels d'urgence automatisé pour diffuser des alertes et vous transmettre des avis d'ordre général. Notre base de données utilise la plupart des numéros de téléphone fixes situés à Côte Saint-Luc, mais pas tous. Si votre numéro n'est pas inscrit, si vous avez seulement un téléphone cellulaire, ou si vous avez emménagé à Côte Saint-Luc récemment, vous pouvez vous inscrire au système Alerte CSL à CoteSaintLuc.org/fr/Alerte.



Casques de vélo et de patins à roues alignées

Peu importe son âge, toute personne qui conduit une bicyclette ou qui circule en patins à roues alignées dans la rue, sur le trottoir ou ailleurs dans un endroit public à Côte Saint-Luc, doit porter un casque protecteur approuvé.

Chiens dangereux

En vertu du règlement 267-3 de Côte Saint-Luc, le port d'une muselière pour les chiens est obligatoire en fonction du comportement du chien, et non de la race. Toute personne préoccupée par le comportement d'un chien devra contacter la sécurité à publicsecurity@cotesaintluc.org ou 514-485-6960 et nous ferons le suivi nécessaire. Toute personne attaquée par un chien doit remplir un rapport de police au poste de quartier 9 (5501 Westminster, 514-280-0109).

Le projet de loi du gouvernement du Québec introduit des règles visant des races particulières. Si ce projet de loi est adopté, il s'appliquera aussi à notre territoire.

Zones sans fumée

La loi québécoise interdit de fumer dans les endroits ouverts au public, tels que les hôpitaux, les écoles, les centres commerciaux, les restaurants, etc. De plus, il est interdit de fumer à moins de neuf mètres de la porte d'un lieu public où l'usage du tabac est habituellement prohibé. Cette règle s'applique également près des fenêtres et des conduits d'admission d'air de ces lieux.

Côte Saint-Luc a des règles additionnelles, incluant l'interdiction de fumer (i) à moins de 20 mètres d'un terrain de jeu, d'une patinoire ou d'une activité sportive, (ii) dans un parc municipal pendant un événement spécial, et (iii) à toutes les piscines intérieures municipales. Les amendes en cas d'infraction au règlement sont de 50 \$ pour une première infraction. Les règles pour les cigarettes électroniques sont les mêmes que celles des cigarettes ordinaires.

Vous pouvez consulter le règlement sur la page des règlements de la ville : CoteSaintLuc.org/fr/Reglements

Programme Précaution vacances

Si vous prévoyez partir en vacances, pensez à demander à une personne de confiance (un voisin ou un ami) de jeter un oeil à votre propriété. Vous pouvez aussi utiliser le service « Programme Précaution vacances » proposé gratuitement par la Ville de Côte Saint-Luc.

Le service est disponible pour les résidents d'une maison unifamiliale, d'une maison jumelée, d'un duplex ou d'une maison en rangée. En ce moment, le service n'est offert qu'aux résidents qui partent pour au moins deux semaines. Des membres de vCOP se rendent chez vous et vérifient tout signe d'entrée par effraction, comme une fenêtre brisée, une porte ouverte, ou un moustiquaire déchiré. Ils se chargent aussi de faire disparaître les circulaires, les dépliants publicitaires et les journaux devant l'entrée. Ils ne prendront pas votre courrier. Vous devez confier cette tâche à un voisin ou un ami, ou demander à Postes Canada de retenir votre courrier pendant votre absence. Si votre cour latérale et votre cour arrière sont accessibles, les membres vCOP feront le tour de la propriété et inspecteront aussi ces zones autour de la maison. S'ils décèlent des signes d'entrée par effraction pendant leur inspection, ils avertiront la police.

Pour en savoir plus : CoteSaintLuc.org/fr/ProgrammePrecautionVacances, vcop@cotesaintluc.org ou 514-485-6800 poste 5101.